

Prison de Leuze-en-Hainaut: le chantier avance

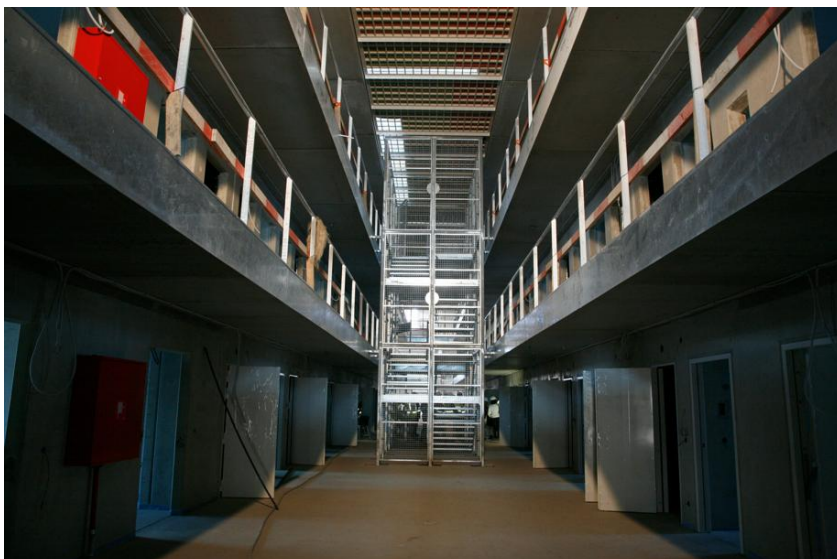
Belga Publié le mardi 03 septembre 2013 à 13h33 - Mis à jour le mardi 03 septembre 2013 à 15h05 – La Libre.be



Belgique L'établissement pénitentiaire accueillera 312 détenus, avec possibilité d'augmenter déjà la capacité de 15%.

La ministre de la Justice, Annemie Turtelboom, et le secrétaire d'Etat à la Régie des Bâtiments, Servais Verherstraeten, ont visité mardi avec plusieurs députés fédéraux issus de la région le chantier de la nouvelle prison de Leuze-en-Hainaut, dont la fin est prévue en avril 2014. Les premiers détenus sont attendus en juin 2014.

L'établissement pénitentiaire accueillera 312 détenus, avec possibilité d'augmenter déjà la capacité de 15%, par l'installation par exemple de lits superposés dans les cellules. Il sera également possible de réaliser des travaux d'extension si nécessaire.



Le bâtiment comporte trois ailes de cellule qui partent du préau. Un effort particulier a été fait en matière d'isolation des murs, tandis que des panneaux solaires équiperont le toit. "Je suis positivement surprise par l'architecture des lieux", commente Marie-Christine Marghem, échevine à Tournai et députée fédérale MR. "Je trouve particulièrement important l'apport de lumière, tant pour les économies d'énergie qu'humainement".

Il sera possible d'y tenir des audiences de la chambre du conseil ou du tribunal de l'application des peines.

La prison emploiera 220 gardiens, pour un personnel total de 265 personnes, a précisé la future directrice de la prison, Christine D'Hont. Ils seront aidés par quinze membres du corps de sécurité, notamment pour les transferts de détenus.



Le bâtiment sera géré par un consortium, composé par exemple de Cofinimmo, qui prendra en charge le volet maintenance, et Facilicom pour le catering. Cette gestion par un consortium d'entreprises est l'option privilégiée par le gouvernement lors de la construction des nouvelles prisons.

Le secrétaire d'Etat à la Régie des Bâtiments, Servais Verherstraeten, s'est réjoui que le chantier avance bien, à l'instar de celui de Marche-en-Famenne. "Nous avons connu beaucoup moins de problèmes, juridiques et avec la population, (tant) du côté francophone que flamand", a-t-il souligné. L'offre de terrains est également plus élevée en Wallonie qu'en Flandre.

C'est ainsi que la prison de Marche-en-Famenne doit accueillir ses premiers détenus en octobre, alors que le projet de Termonde n'a pas encore commencé.

Vers un problème d'effectifs?

L'arrivée d'une nouvelle prison sur le territoire de la zone de police de Beloeil/Leuze posera de gros problèmes d'organisation pour la police locale, a prévenu mardi le chef de corps de la zone de police, David Deladrier. La zone de police de Beloeil/Leuze est plutôt rurale et se compose en théorie d'environ 60 policiers. "Quand tout le monde est là", a souligné le commissaire divisionnaire. L'ouverture de la prison impliquera de nouvelles tâches pour les policiers locaux. "Des tâches ordinaires et extraordinaires, auxquelles les policiers ne sont pas forcément formés et habitués", a-t-il noté.

Il faudrait 1,5 équivalent temps plein en permanence à la prison pour effectuer tous les constats "normaux", acter les plaintes de détenus ou de gardiens, ou effectuer le travail administratif de routine, détaille le commissaire. La police devra aussi se charger des transferts de certains détenus

"spéciaux", notamment lors de transferts humanitaires. "J'ai alerté la ministre de la Justice, Annemie Turtelboom, et la ministre de l'Intérieur, Joëlle Milquet. La seule réponse concrète que j'ai eue, c'est l'assurance d'avoir quinze membres des corps de sécurité à la prison de Leuze", poursuit David Deladrier.

Mais il faudrait au moins quinze policiers de plus pour que la zone de police s'occupe correctement de la prison sans que la population en pâtisse. "Et lorsqu'il y aura une grève, ou une mutinerie, je ne sais vraiment pas comment on gèrera".

Le problème, c'est qu'il faudrait revoir la "norme KUL", qui a octroyé lors de la réforme des polices leurs moyens humains et financiers aux zones de police. "Mais évidemment, s'ils le font pour nous, d'autres vont vouloir la remettre en question", constate le commissaire divisionnaire.